Prix de l'Audace artistique et culturelle 2013

publié le 31/05/2013 - mis à jour le 19/06/2013

L'Académie de Poitiers et la région Poitou-Charentes, finalistes du Prix de l'Audace artistique et culturelle 2013 grâce au projet
"Patrimoine et création en milieu rural".

Un programme éducatif imaginé par l'équipe des affaires culturelles de la ville de Saint Jean d'Angély destiné à sensibiliser les élèves, scolarisés dans un milieu rural, aux pratiques artistiques et culturelles.

Le Collège de La Trézence de Loulay faisait partie des établissements participant à ce programme, fruit d'un partenariat entre la ville de Saint Jean d'Angély, l'Education Nationale, le Ministère de la Culture (DRAC Poitou-Charentes). Le Crédit Agricole a également participé à l'achat de matériel à destination des élèves par le biais de l'ADAM (Association pour le Développement des Animations au Musée).Ces partenaires sont vivement remerciés par Monsieur Moynard, Principal du Collège ainsi que l'ensemble de l'équipe éducative.

L'éducation artistique et culturelle est un axe majeur de notre projet d'établissement au même titre que l'ouverture sur le monde et l'ambition scolaire. La réalisation de ce projet a permis l'enrichissement personnel de chacun des enfants, leur épanouissement.

Deux artistes sont venus à leur rencontre dans leurs salles de classe, ils ont présenté leurs œuvres d'art et leur savoir-faire artistique. Les élèves (de deux classes de sixième) ont ainsi approché l'univers de la création dans l'émerveillement le plus total. Ils ont pu ensuite créer eux-mêmes leur petit chef d'œuvre guidés par les artistes et leurs enseignants aussi passionnés les uns que les autres et enthousiastes à l'idée de travailler en interdisciplinarité.

La Médiathèque de Saint Jean d'Angély ainsi que le Musée labellisé "Musée de France" exposent les créations artistiques des élèves jusqu'à la fin du mois de juin. Ils le vivent comme une reconnaissance de leur travail, ils se sentent véritablement artistes, eux qui, en octobre, étaient venus en tant que visiteurs des expositions dans ces mêmes lieux (expositions "Voyages Imaginaires sur les traces de François Place" au Musée et carnets de voyages à la Médiathèque).

Ils ont même eu l'occasion de présenter leurs œuvres aux autres enfants participant au projet dans les établissements des Vals de Saintonge lors d'un mini- festival.

Nous pouvons dire qu'ils sont devenus en quelque sorte acteurs de leur découverte des arts et de la culture grâce à la mise en place de ce projet de démocratisation culturelle qui avait pour mission de favoriser l'accès à la culture aux enfants dont les établissements étaient ancrés dans un milieu rural.

Nous faisions donc partie des finalistes cette année. Sur 89 projets, 16 en ont été sélectionnés. Une élève de 6ème Thaïs et son professeur de Français du Collège de Loulay ont eu l'honneur d'assister à la cérémonie du remise du Prix de l'Audace artistique et culturelle par le Président de la République à l'Élysée ce mercredi 12 juin 2013 à 18h. Une expérience partagée avec Monsieur Le Recteur, Jacques Moret, Madame Roiron IA-IPR EVS-établissements et DAEC, Madame Micheu, directrice de la DRAC et Gwenaëlle Dubost (DRAC), Emmanuelle Marquis, artiste, et Monsieur Lamarche Directeur des Affaires Culturelles de la Ville de Saint Jean d'Angély. Le Président de la République, François Hollande a remis ce premier prix en présence de Vincent Peillon, ministre de l'Education Nationale, Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la communication et Marc Ladreit de Lacharière, président de la fondation "Culture et diversité" au Palais de l'Élysée, 55 rue du Faubourg Saint Honoré.

Mme PORTEJOIE
Professeur de Lettres Modernes

Portfolio

Documents joints

Flyer1 (PDF de 158.4 ko)

Flyer2 (PDF de 199.7 ko)

Texte écrit par les élèves de 6B (PDF de 49.3 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.